



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTÈRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS, DE L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION DE
L'ADMINISTRATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROJET D'APPUI À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU
TCHAD (PATN)



TERMES DE REFERENCE

« Recrutement d'un cabinet pour le suivi-contrôle des travaux de couverture des zones blanches (SU) au Tchad »

Octobre 2025

SOMMAIRE

I.	CONTEXTE, ANALYSE ET JUSTIFICATION	4
1.1.	Contexte administratif et démographique du Tchad.....	4
1.2.	Portrait numérique et zones blanches rurales au Tchad	4
1.3.	Analyse et justification	8
II.	OBJET, BUT, OBJECTIFS DE LA CONSULTATION.....	8
2.1.	Objet de la consultation	8
2.2.	Objectifs spécifiques.....	8
2.3.	Résultats attendus	8
2.4.	Livrables attendus.....	9
III.	MÉTHODOLOGIE ATTENDUE.....	9
3.1.	Approche générale	9
3.2.	Modalités de mise en œuvre	10
3.3.	Coordination et supervision.....	10
IV.	PROFILS REQUIS ET CRITÈRES DE SÉLECTION.....	11
4.1.	Profil du cabinet.....	11
4.2.	Composition minimale de l'équipe.....	11
4.3.	Critères de sélection.....	12
	Critères techniques (80 %)	12
4.4.	Seuil de qualification :.....	13
VI.	Estimation indicative de la charge de travail et coûts prévisionnels.....	13
4.5.	Estimation indicative de la charge de travail.....	13
4.6.	Coûts prévisionnels.....	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DE FIGURES

Figure n° 01 : Cartographie des zones grises et blanches au Tchad	5
Figure n° 02 : Cartographie nationale des zones de service universel au Tchad	6
Figure n° 03 : Présentation de la zone de Service Universel n° 3	6
Figure n° 04 : Cartographie de la zone de Service Universel n° 2.....	7
Figure n° 05 : Cartographie de la zone de Service Universel n° 3	7

LISTE DE TABLEAUX

Tableau n° 01 : Présentation des trois zones blanches au Tchad	5
--	---

I. CONTEXTE, ANALYSE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte administratif et démographique du Tchad

Le Tchad est l'un des pays de l'Afrique Centrale qui, avec ses 1 284 000 km² de superficie, est classé le 21^e pays le plus vaste au monde¹ et 5^e en Afrique². Le pays est administrativement subdivisé en 23 provinces, 120 départements et 454 communes au terme de l'Ordonnance n° 001/PR/2024 du 4 juillet 2024, portant restructuration des Unités Administratives. Sa population est estimée à 19,34 millions d'habitants, avec une densité nationale moyenne de 15,1 hab/km² selon l'INSEED. Cette densité est très faible dans la partie saharienne, faible dans la partie sahélienne et très dense dans la partie méridionale du pays.

1.2. Portrait numérique et zones blanches rurales au Tchad

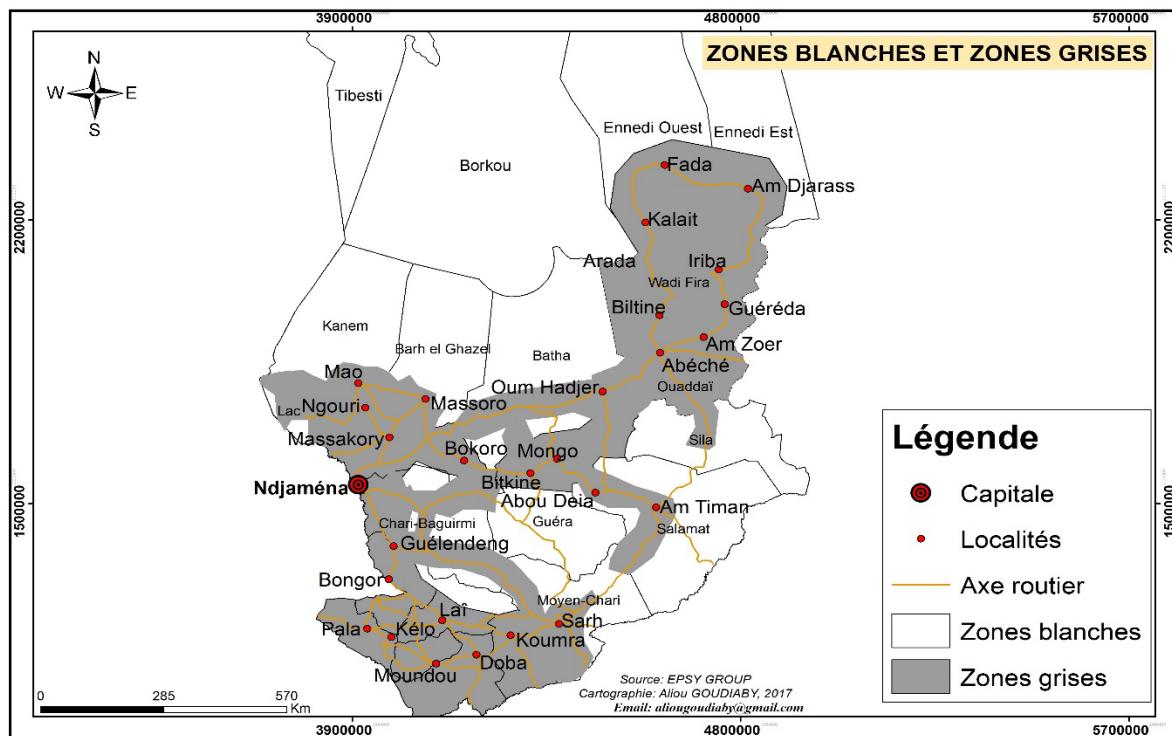
Au Tchad, deux opérateurs de téléphonie mobile (Airtel et Moov Africa) et une vingtaine de Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) desservent en services numériques les 19,34 millions d'habitants répartis sur les 1 284 000 km² du pays. Malgré les efforts conjugués du Gouvernement, de ses partenaires techniques et financiers, et des opérateurs GSM et des fournisseurs d'accès Internet, son portrait numérique affiche une taille de 14,6 millions d'abonnés à la téléphonie mobile (incluant le phénomène multisims), avec un taux de croissance de 12,3% entre 2022 et 2024, pour un taux de pénétration du mobile qui se situe à 73,7%. Le nombre d'internautes se chiffre à 5,242 millions avec un taux de croissance de 7,2% et un taux de pénétration de 28,1%. Le nombre d'abonnés à la monnaie mobile s'établit à 578 374 avec un taux de croissance de 3,1% (TB Télécoms, 2024). Le taux d'utilisation de téléphone mobile est de 28,5% (personnes de 5 ans et plus), tandis que seulement 2,6% des 3,2 millions de ménages possèdent au moins un ordinateur (4% en milieu urbain et 0,2% en milieu rural), et 14,2% des ménages possèdent au moins un poste radio (Ecosit 5 INSEED, 2025).

Les deux cartes ci-dessous montrent que les 23 provinces du pays sont inégalement couvertes géographiquement et donc démographiquement en services numériques. Les deux opérateurs adoptent plus une stratégie de migration de 2G vers 3 et 4G qu'une stratégie d'expansion géographique pour couvrir davantage de superficie. Ainsi, la cartographie des zones grises (couvertes) et des zones blanches (non couvertes) n'a pas évolué substantiellement dans cette période comme montre la figure n° 01 de la page ci-après.

¹ [Liste des pays par superficie - Définition et Explications](#)

² [Classement des pays par superficie en Afrique](#)

Figure n° 01 : Cartographie des zones grises et blanches au Tchad



Source : Stratégie nationale de SU 2017-2021

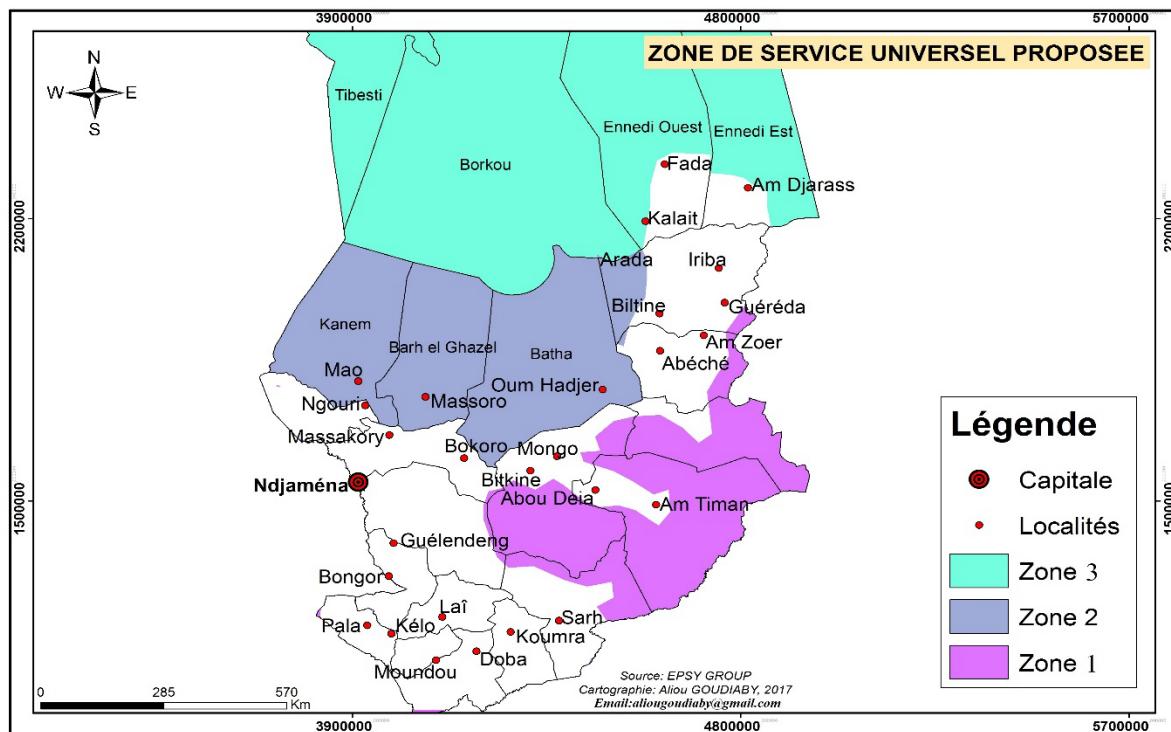
Malgré l'existence du fonds de service universel des communications électroniques (FSUCE), opérationnelle depuis 2015 et administré par l'ADETIC, l'analyse de cette carte montre clairement trois parties (3) géographiques du pays qui constituent les zones blanches que détaille le tableau n° 01 ci-dessous. Les raisons de ces faiblesses sont diverses et dépassent quelques fois les responsabilités de l'ADETIC.

Tableau n° 01 : Présentation des trois zones blanches au Tchad

Zones	Superficie	Densité	Principales activités économiques
Zone 1 : Chari, Baguirmi, Guéra, Moyen Chari, Salamat, Sila	210032 km ²	13,7 hbt / km ²	Cultures (arachide, mil, coton), élevage de bétail, gomme arabique et commerce, services.
Zone 2 : Kanem, Bar el Ghazel, Batha	177851 km ²	5,2 hbt / km ²	Cultures (coton, mil arachide) élevage de bétail, gomme arabique et commerce services.
Zone 3 : Tibesti, Borkou, Ennedi	794172 km ²	0,4 hbt / km ²	Cultures (coton, mil) élevage de bétail, gomme arabique et commerce.

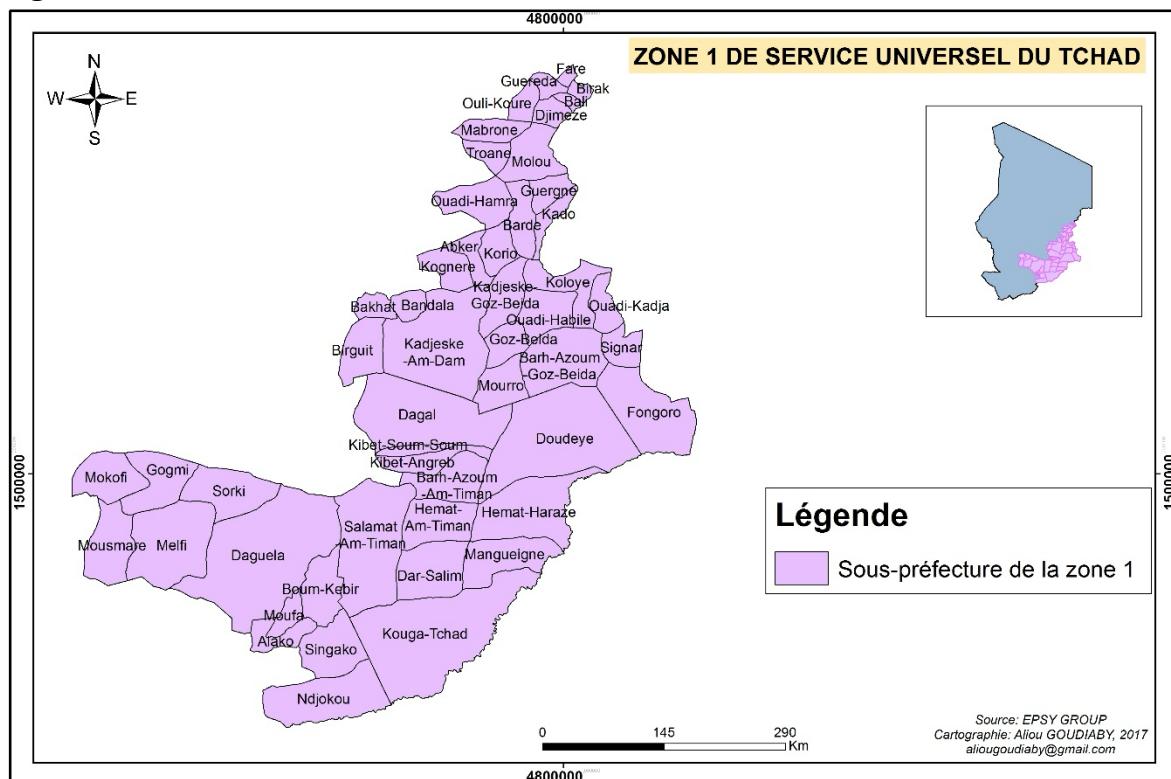
Source : Stratégie nationale de SU 2017-2021.

Figure n° 02 : Cartographie nationale des zones de service universel au Tchad



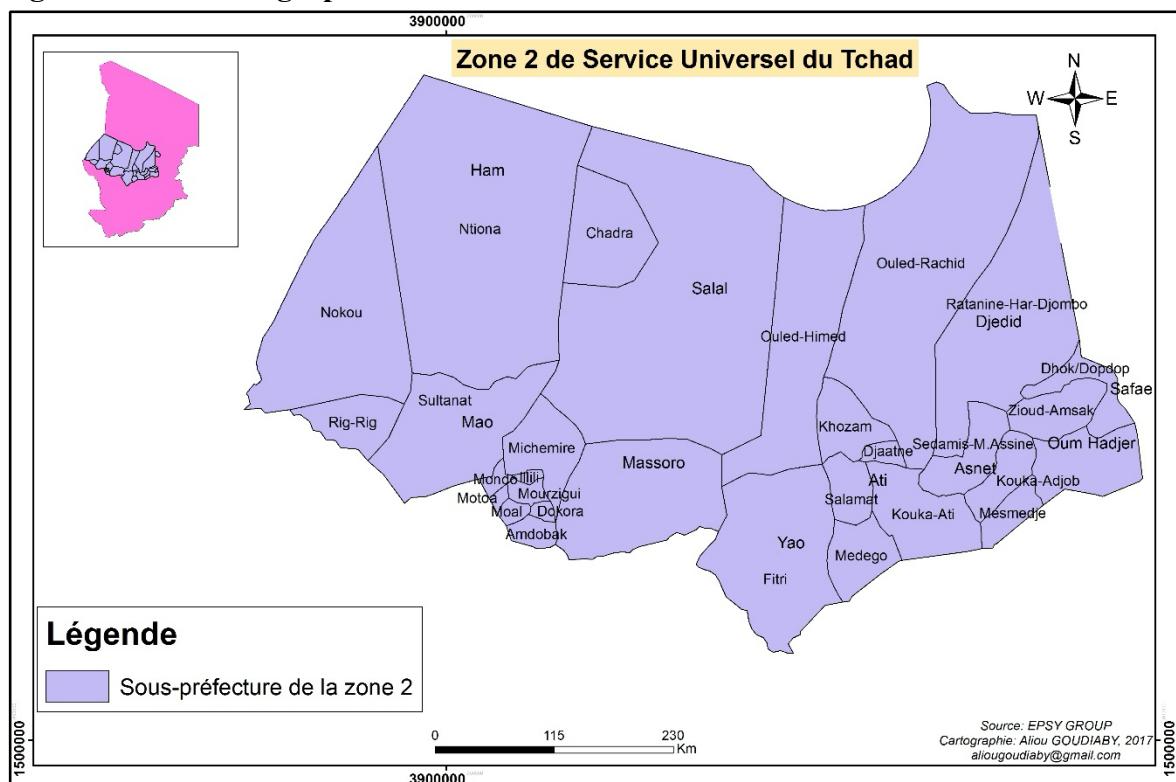
Source : Stratégie nationale de SU 2017-2021

Figure n° 03 : Présentation de la zone de Service Universel n° 3



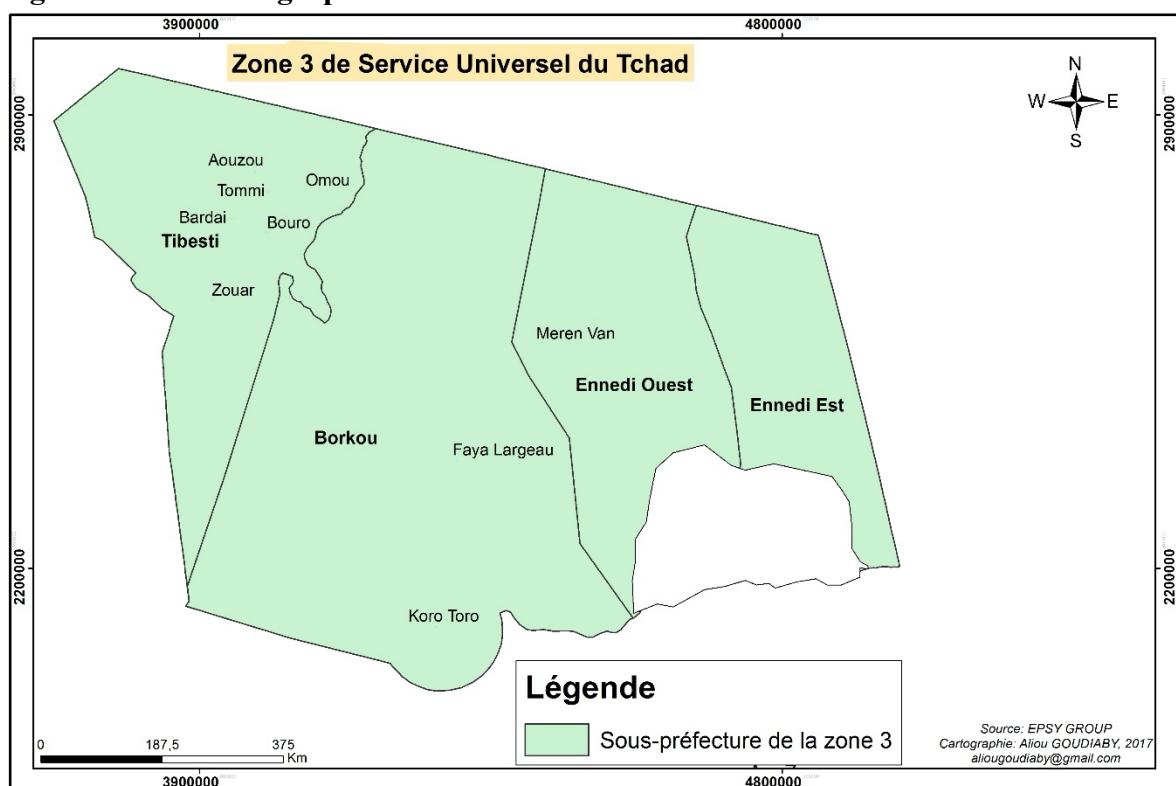
Source : Stratégie nationale de SU 2017-2021

Figure n° 04 : Cartographie de la zone de Service Universel n° 2



Source : Stratégie nationale de SU 2017-2021

Figure n° 05 : Cartographie de la zone de Service Universel n° 3



Source : Stratégie nationale de SU 2017-2021

Dans le cadre de la mise en œuvre du PATN financé par la Banque Mondiale, au moins cent (100) sites de service universel seront construits dans les trois (3) zones de service universel présentées dans les figures précédentes.

1.3. Analyse et justification

Les travaux de construction de plus de cent sites de service universel pour améliorer la desserte rurale au Tchad nécessite un suivi-contrôle efficace pour garantir une livraison conformément au cahier des charges des opérateurs recrutés à cet effet. C'est dans ce cadre que le PATN, avec l'accord de la banque mondiale et du ministère des télécommunications, de l'économie numérique et de la digitalisation de l'administration décide de recruter un cabinet/bureau d'étude pour assurer donc le suivi-contrôle de ces travaux de construction.

II. OBJET, BUT, OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

2.1. Objet de la consultation

L'objectif général de la mission est de s'assurer de la qualité, de la conformité et de la bonne exécution des travaux de construction des sites de service universel dans le cadre du Projet d'Appui à la Transformation Numérique (PATN) au Tchad.

2.2. Objectifs spécifiques

La mission du cabinet recruté vise spécifiquement à :

- Assurer le suivi technique permanent des travaux sur l'ensemble des sites concernés ;
- Contrôler la conformité des travaux exécutés par les opérateurs aux spécifications techniques contractuelles ;
- Identifier et signaler les écarts, malfaçons, retards ou tout autre incident pouvant affecter la qualité ou les délais ;
- Produire des rapports d'avancement réguliers pour éclairer les décisions de l'Unité de gestion du PATN ;
- Appuyer la réception technique provisoire et définitive des ouvrages.

2.3. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Une supervision rigoureuse est assurée sur l'ensemble des chantiers, selon un planning préétabli ;
- Les éventuelles non-conformités ou retards sont signalés à temps, et des recommandations sont formulées pour y remédier ;
- Le PATN dispose de rapports détaillés et documentés, appuyés par des données terrain (photos, PV de réunions, relevés, etc.) ;
- Les travaux sont reçus dans les délais contractuels et selon les standards de qualité requis.

2.4. Livrables attendus

Le cabinet devra produire au minimum les livrables suivants :

N°	Livrable	Contenu attendu	Péodicité
1	Rapport de démarrage	Plan de travail détaillé, méthodologie, calendrier de supervision, outils de reporting	2 semaines après démarrage
2	Rapports mensuels de suivi	Rapport technique illustré, fiches de suivi par site, avancement physique, écarts constatés, photos, propositions correctives	Mensuel
3	Rapports d'alerte ou notes techniques	Note ponctuelle sur incident, anomalie ou retard majeur nécessitant une décision rapide	À la demande
4	Rapport de réception provisoire	Etat des lieux des sites, conformité des réalisations, liste des réserves, PV de réception provisoire	Avant la réception provisoire
5	Rapport final de mission	Bilan général de la mission, constats, difficultés rencontrées, leçons apprises, recommandations	À la fin de la mission

III. MÉTHODOLOGIE ATTENDUE

Le cabinet devra proposer une méthodologie rigoureuse et structurée permettant d'assurer le suivi-contrôle technique des travaux de construction des sites de service universel dans les zones identifiées. La mission s'étalera sur une durée estimée de onze (11) mois, à compter de la date de notification du contrat.

3.1. Approche générale

La méthodologie devra :

- S'appuyer sur une planification détaillée des interventions sur site, prenant en compte la localisation et les contraintes logistiques ;
- Intégrer un dispositif de supervision continue ou périodique adapté à l'avancement des travaux ;
- Utiliser des outils modernes de collecte et d'analyse de données (grilles de contrôle, photos géolocalisées, formulaires numériques, etc.) ;
- Privilégier une approche préventive, permettant de détecter les écarts techniques en amont, et de formuler des recommandations correctives dans les meilleurs délais ;
- Garantir une traçabilité complète des constats, interventions et rapports transmis.

3.2. Modalités de mise en œuvre

La mission s'articulera autour des principales phases suivantes :

- Phase de démarrage : revue des documents contractuels et techniques, finalisation du plan de travail, organisation des premières réunions avec l'Unité de coordination du PATN.
- Phase de suivi-contrôle sur site : réalisation des visites techniques selon un calendrier validé, vérification de la conformité des travaux aux spécifications, identification des éventuels manquements et formulation de mesures correctives.
- Phase de reporting : élaboration et transmission régulière de rapports techniques mensuels, de notes d'alerte le cas échéant, et de tout document de suivi utile à la prise de décision.
- Phase de réception : accompagnement technique du PATN lors des opérations de réception provisoire et définitive des sites.
- Phase de clôture : production du rapport final de mission, incluant les constats globaux, les difficultés rencontrées, les bonnes pratiques identifiées et les recommandations pour la suite.

3.3. Coordination et supervision

Le bureau ou cabinet d'étude choisi travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des parties prenantes concernées, notamment l'ARCEP, l'ADETIC et le MCENDA.

La mission sera suivie par un **Comité de gestion du projet**, chargé de :

- superviser le démarrage et le bon déroulement de la mission ;
- valider les livrables proposés par l'opérateur ;
- assurer le suivi opérationnel et logistique des activités ;
- faciliter l'accès provinces et sites retenus.

Ce Comité de gestion fonctionnera sous la supervision du Ministère des Télécommunications, de l'Économie Numérique et de la Digitalisation de l'Administration.

IV. PROFILS REQUIS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

4.1. Profil du cabinet

Le cabinet ou bureau d'études devra répondre aux critères suivants :

- Être légalement constitué depuis au moins cinq (5) ans ;
- Justifier d'une expérience avérée dans le suivi-contrôle de projets d'infrastructures de télécommunications ou de génie civil, de préférence en milieu rural ou isolé ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires au cours des cinq dernières années ;
- Disposer de moyens humains et logistiques adaptés à une supervision multisites sur une longue durée ;
- Avoir une connaissance du contexte tchadien ou d'environnements similaires constitue un atout.

4.2. Composition minimale de l'équipe

Le cabinet devra proposer une équipe multidisciplinaire comprenant au minimum les profils suivants :

N°	Profil requis	Qualifications minimales	Expérience minimale
1	Chef de mission / Superviseur principal	Ingénieur télécom ou génie civil, Bac+5	≥ 10 ans d'expérience, dont 3 missions de supervision de chantiers
2	Ingénieur suivi-contrôle	Ingénieur télécom, électricité ou BTP, Bac+4	≥ 5 ans d'expérience dans la supervision technique de chantiers
3	Assistant technique / chargé de reporting	Technicien supérieur ou ingénieur, Bac+3 minimum	≥ 3 ans d'expérience en collecte et traitement de données techniques Expérience en suivi de chantiers par outils SIG ou GPS

Le cabinet devra joindre les CV détaillés des experts proposés, accompagnés de preuves de leurs qualifications et expériences (attestations de services faits, copies de diplômes, etc.).

4.3. Critères de sélection

Le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC), Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), Sixième Edition de Février 2025 et disponible sur le site de la Banque Mondiale : www.worldbank.org et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».

Critères techniques (80 %)

N°	Critère d'évaluation	Sous-critères	Note maximale
1	Compréhension des TDR et pertinence de la méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la compréhension du mandat et des enjeux de la mission. - Cohérence de la méthodologie proposée avec les objectifs du projet. - Adéquation des outils et approches (suivi terrain, reporting, alerte, réception). 	30 points
2	Expérience du cabinet	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience générale en suivi-contrôle de travaux similaires. - Missions réalisées dans des contextes similaires (zones rurales, projets télécoms, Afrique). - Références documentées (attestations, PV de réception, etc.). 	25 points
3	Qualité de l'équipe proposée	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation des profils aux exigences des TDR (diplômes, années d'expérience, missions similaires). - Complémentarité et organisation de l'équipe. 	30 points
4	Organisation, planning et logistique	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisme du planning proposé (11 mois). - Capacité à couvrir tous les sites dans les délais. - Moyens logistiques et outils de supervision proposés 	15 points
Total			100 points

4.4. Seuil de qualification :

- Seuil minimum pour qualification technique : **75/100** points.
- Le cabinet ayant obtenu la **meilleure note combinée (80 %technique + 20% financière)** sera proposé pour la négociation finale du contrat.

VI. Estimation indicative de la charge de travail et coûts prévisionnels

4.5. Estimation indicative de la charge de travail

L'estimation indicative de la charge de travail est présentée ci-dessous. Elle pourra être affinée selon la méthodologie proposée par le cabinet retenu.

Profil	Rôle principal dans la mission	Charge estimée (jours-homme)
Chef de mission / Superviseur principal	Coordination générale, supervision des travaux, validation des livrables, interface avec le PATN	40 jours
Ingénieur suivi-contrôle (x2)	Visites techniques sur site, vérification de la conformité des travaux, reporting terrain	160 jours (80j x 2)
Chargé de reporting et documentation	Centralisation des données de suivi, élaboration des rapports mensuels, appui à la rédaction finale Production de cartes de suivi, géolocalisation des sites, appui aux outils de collecte de données	40 jours

Total estimé : 240 jours-homme.

V. LIEU ET DATE DE SOUMISSION

Les cabinets intéressés sont invités à soumettre leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante :

À l'attention du Coordonnateur National de l'UGP-PATN au plus tard le **10 novembre 2025 le à 15 heures 30 minutes au bureau du Spécialiste en Passation des Marchés du Projet PATN, Sis au quartier Farcha dans le 1er Arrondissement, Avenue Nelson Mandela, Rue 1402 et Porte 1183 et collée à l'agence SAAR Assurances. Courriel : contact@patn.td Tel : (+235) 85 80 74 10 N'Djaména-Tchad. Tous les jours de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes et le vendredi de 7 heures 30 minutes à 12 heures précises.**

VI. METHODE DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur les qualifications des Consultants**, Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI), Sixième Edition de Février 2025 et disponible sur le site de la Banque Mondiale : www.worldbank.org et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence ».

Le Coordonnateur National du PATN